

# VIAS MAG

N°28

*Prêts pour l'été!*

PRINTEMPS 2023

**Vias**  
Méditerranée



**PSP**  
PÉPINIÈRE SPORT  
ET PAYSAGE

## Paysages et Sols sportifs

ZAE du Mas de Klé  
1, rue Montgolfier  
34110 FRONTIGNAN

Tél. : 04 67 74 54 61  
[www.pepiniere-paysage.fr](http://www.pepiniere-paysage.fr)

Le **Boulevard** de l'Immobilier

Tiphaine MANZANARES

Achat  Vente  Location  Conseils

34 bis, Boulevard de la Liberté  
34450 VIAS

04 67 00 33 35

06 89 31 73 47

[www.boulevardimmobilier.fr](http://www.boulevardimmobilier.fr)

[agence@boulevardimmobilier.fr](mailto:agence@boulevardimmobilier.fr)



**mutuelles du soleil**  
NÉS DANS LE SUD

## Là, dans vos vies

**Assurez, protégez, prévenez**  
Des solutions sur mesure pour l'accomplissement de vos projets personnels et professionnels. Un seul expert pour accompagner vos choix !

**Santé • Prévoyance • Auto • Habitation**

04 99 63 29 86 [agence341@mutuellesdusoleil.fr](mailto:agence341@mutuellesdusoleil.fr) [www.mutuellesdusoleil.fr](http://www.mutuellesdusoleil.fr)

Mutuelles du soleil Livres : tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Mutuelle du soleil est formellement interdite. Photo: J. B. / Getty Images

# TERRAINS À BÂTIR

**NOUVEAUX LOTS**

**TRAVAUX EN COURS**

**À PARTIR DE 58 000 €**

Projetez-vous dans votre futur logement à proximité du parc paysager de Font-Longue.

Font  
longue  
Vias

 **ANGELOTTI**  
GROUPE IMMOBILIER

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

**04 67 49 39 49**

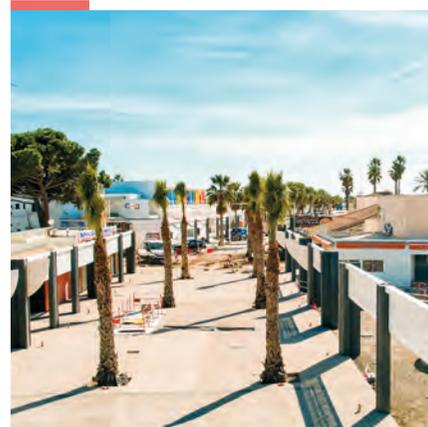
[angelotti.fr](http://angelotti.fr)

# SOMMAIRE

Édito	5
Retour en images	6
En conseil municipal	10
Budget	12
Les services techniques	16
Préparation de la saison estivale	17
L'avenue de la Méditerranée	18
Jumelage avec Lorca	22
Culture	24
Sport	25
Social	26
Actualités	27
Recette	30
Patrimoine	30
État civil	31
Agenda	32
Tribunes politiques	34



P. 12  
Budget



P. 18  
L'avenue de la Méditerranée



P. 22  
Jumelage avec Lorca

## VIAS MAG

Avril - Mai - Juin 2023 - Édité par la Mairie de Vias

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jordan Dartier - DIRECTRICE DÉLÉGUÉE Marie-Christine Lefondeur

TEXTES, CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS : Service Communication - IMPRIMERIE : IMPRIMERIE SPÉCIALE BUCEREP

RÉGIE PUBLICITAIRE ÉDITIONS BUCEREP 05 61 21 15 72 - TIRAGES 4000 exemplaires - NUMÉRO ISSN 1624-1118



**PROCHAINEMENT**

**VOTRE PASSEPORT ET  
VOTRE CARTE D'IDENTITÉ  
À LA MAIRIE DE VIAS**



**Vias**  
Méditerranée



# Édito

Chères Viassoises, Chers Viassois,

Nous voici à l'aube de la saison estivale, période tant attendue par nos commerçants, restaurateurs, propriétaires de camping et l'ensemble des professionnels du tourisme qui font de notre belle ville un lieu de villégiature privilégié pour nos touristes.

Ainsi, après les temps forts de l'hiver tels que la cérémonie des vœux à la population et le Carnaval, place à la préparation de l'été !

Bonne nouvelle, dans quelques semaines, **la troisième phase des travaux de l'avenue de la Méditerranée sera achevée**, devenant ainsi une véritable vitrine de notre belle station balnéaire. Vous pourrez découvrir une nouvelle fontaine, une belle place végétalisée par de somptueux aménagements paysagers. **Ces investissements, plus que nécessaires, sont essentiels pour dynamiser notre attractivité touristique, pilier de notre économie.**

Autre bonne nouvelle, la candidature de la ville a été retenue pour accueillir le dispositif de recueil des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports. Il s'agit donc d'un **nouveau service de proximité** pour faciliter les démarches administratives de nos habitants et nos visiteurs.

Je suis également très heureux d'avoir **officialisé le jumelage avec la ville espagnole de Lorca**. Cette initiative, fruit de nombreux échanges entre nos deux villes, est le signe de notre volonté de renforcer nos liens avec nos partenaires européens et de favoriser les échanges culturels, intergénérationnels et économiques.

Enfin, je tiens à **saluer l'ensemble des services municipaux** qui sont à pied d'œuvre pour préparer la saison estivale, que ce soit pour assurer la propreté et l'embellissement de notre ville ou pour l'organisation des animations culturelles, sportives, associatives et festives tout au long de l'été.

  
**Jordan Dartier**  
Maire de Vias

# RETOUR EN IMAGES

## CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION



Votre avenir en couleurs en 2023



Accueil des Viassois



Moment convivial autour d'un buffet



Présentation des projets à venir





**Remise du chèque à l'AFM Téléthon d'un montant de 6 356 €  
10 janvier 2023**



**Galette de Rois de l'UNC  
15 janvier 2023**



**Gérémy Crédeville  
sur les planches de l'Ardailon  
10 février 2023**



**The World of Queen au Théâtre de l'Ardailon  
24 février 2023**



**Conseil des sages - Halle des Sports Jean-Raynaud  
10 mars 2023**



# CARNAVAL DU 2 AU 5 MARS 2023



Danse du petit poulain



Le groupe BADAUË



La buffetière



Des chars époustouflants



Jugement de Monsieur Carnaval



**Ateliers numériques gratuits pour tous avec France Services et l'Agglo Hérault - Méditerranée**



**Forum de l'emploi saisonnier au Théâtre de l'Ardillon  
18 mars 2023**



**Cérémonie commémorative en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie  
19 mars 2023**



# EN CONSEIL MUNICIPAL



## Séance du 31 janvier

Après l'approbation du compte rendu de la séance du 8 décembre, les élus ont pris acte des démissions de Lucette Alberto et de Gérard Allard, remplacés respectivement par Nadine Cabanel et Roger Guerrin. **Claude Dauliach, conseiller municipal, a été élu adjoint en lieu et place de Gérard Allard.** Il conserve sa délégation à l'économie de plein air.

En matière de finances, le Conseil Municipal a approuvé la demande de subventions visant à financer l'aménagement de trois parkings sur la station. **Ces parkings permettront de répondre aux besoins liés à l'augmentation de la fréquentation durant la période estivale, avec une capacité totale de 382 places.** Le coût prévisionnel de l'aménagement des trois parkings s'élève à **1 031 529,59 € HT.** La demande de subventions permettra de réduire la charge financière de la commune dans la réalisation de ce projet.

Côté urbanisme, le programme de requalification de l'avenue de la Méditerranée prévoit notamment la pose de Points d'Apports Volontaires pour la collecte des déchets. Deux zones de collecte seront

implantées, chacune disposant de quatre conteneurs. Un projet de construction d'un immeuble est également en cours, qui bénéficiera de la proximité des conteneurs. La société Kordiance, en charge de la construction de cet immeuble, devra contribuer financièrement à la mise en place des dispositifs de collecte. **La participation financière du privé a été estimée à 60 000 €, sur un coût global de 160 000 € TTC.** Une convention sera soumise à l'approbation d'un prochain Conseil Municipal.

## Séance du 16 février

L'assemblée a donné son accord à la motion de soutien des traditions taurines et des traditions locales proposée par l'Association des Maires de France.

La séance s'est poursuivie avec la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB). Ce débat constitue une étape importante dans le processus budgétaire de la collectivité, car il permet d'exposer les grandes orientations financières de l'année à venir. Plus précisément, le DOB a pour objectif de



Claude Dauliach, conseiller municipal, a été élu Adjoint au Maire délégué à l'économie de plein air

présenter les priorités d'investissement et les choix de gestion envisagés pour l'année en cours.

En ce qui concerne les tarifs de location des salles communales, il convient de préciser que ces derniers demeurent inchangés, à l'exception de ceux du Gymnase.

### Séance du 23 mars

La séance était essentiellement consacrée au vote du budget. **Les élus ont voté la convention de mécénat**, qui permettra de dégager des ressources nouvelles au bénéfice des projets d'intérêt général portés par la commune. Ils se sont ensuite prononcés favorablement pour la signature d'une convention avec la société Fabrikus World. L'objectif est de proposer aux Viassois l'accès au parc d'attraction à un tarif préférentiel, soit avec une réduction de 15 euros pour l'achat d'un pass Viassois, qui offre un accès illimité à l'ensemble du site sur 12 mois. Ces Pass seront vendus au Théâtre de l'Ardailon.

Côté finances, après le vote du budget (voir pages 12 à 15), les subventions aux associations ont été attribuées. **La Ville soutient activement le dynamisme associatif de la commune par le biais de subvention** ou d'aides en nature comme la mise à disposition de matériels, de personnels ou encore de locaux.

Cette année, 39 dossiers de demande de subvention ont été déposés. **La Ville a alloué la somme totale de 110 000€**, témoignant de l'importance accordée au tissu associatif local.

Par ailleurs, afin de rénover les voiries de la commune, la Municipalité a proposé un vote autorisant la sollicitation de subventions pour ces travaux auprès de différentes institutions financières, telles que le Conseil Régional ou Départemental.

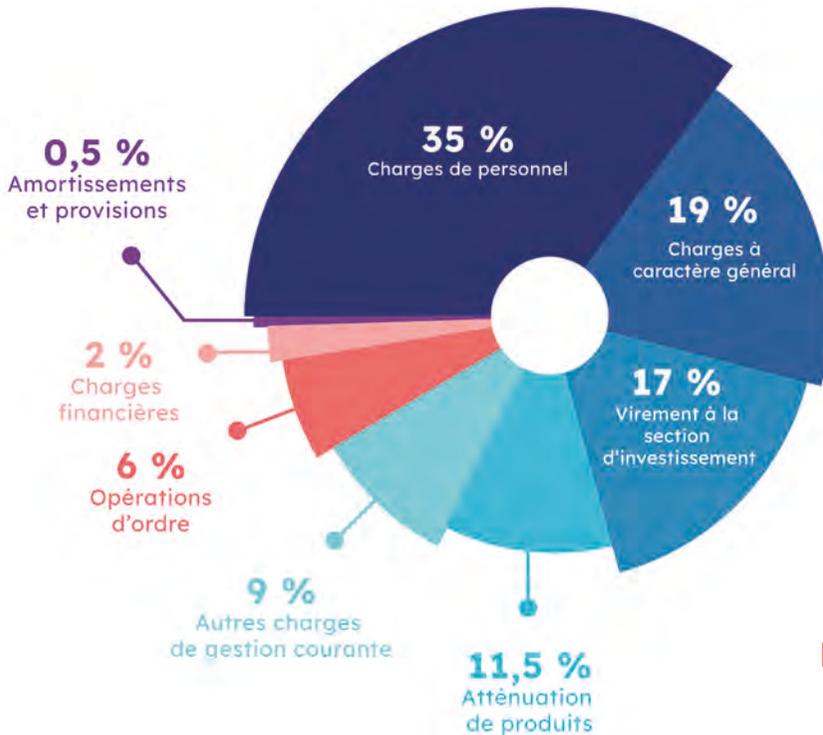
En ce qui concerne l'urbanisme, diverses conventions ont été soumises au vote, notamment avec les sociétés Enedis et la société Kordiance. La campagne "8000 arbres par an" du Département de l'Hérault a été renouvelée pour la quatrième année consécutive. **Depuis 2020, 160 arbres ont été plantés** dans la commune grâce à cette initiative. La Ville souhaite **poursuivre la végétalisation en plantant 10 tamaris** le long du passage PMR d'accessibilité à la page.

En matière de ressources humaines, la création de **13 emplois saisonniers** pour l'été 2023 a été approuvée. Le Conseil Municipal a ensuite déterminé le montant des indemnités des élus de la majorité. Enfin, le tableau des effectifs de la commune a été modifié afin de créer un emploi permanent de chargé(e) de conception graphique à temps complet.

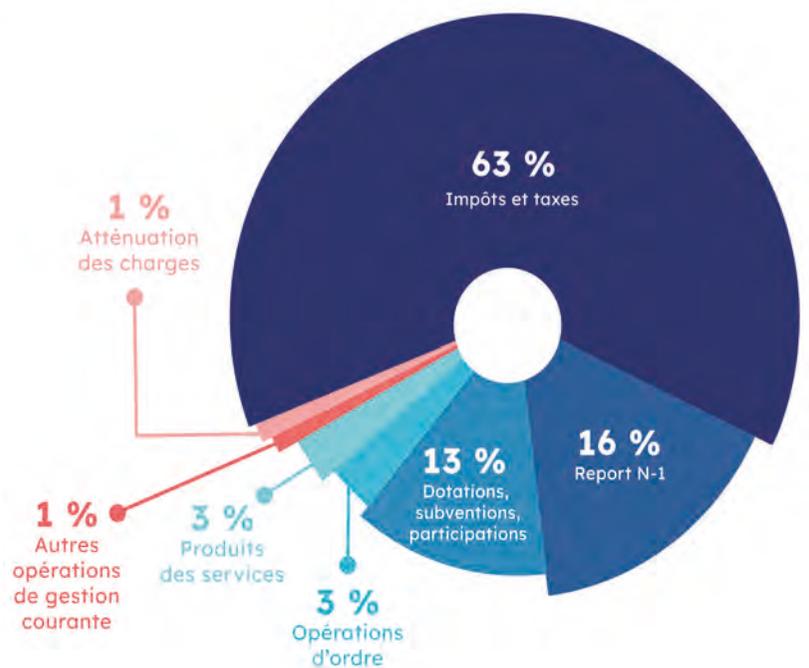
# BUDGET

À l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 23 mars 2023, le budget de la commune, composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, a été voté. Celui-ci fixe les grandes orientations pour l'année.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

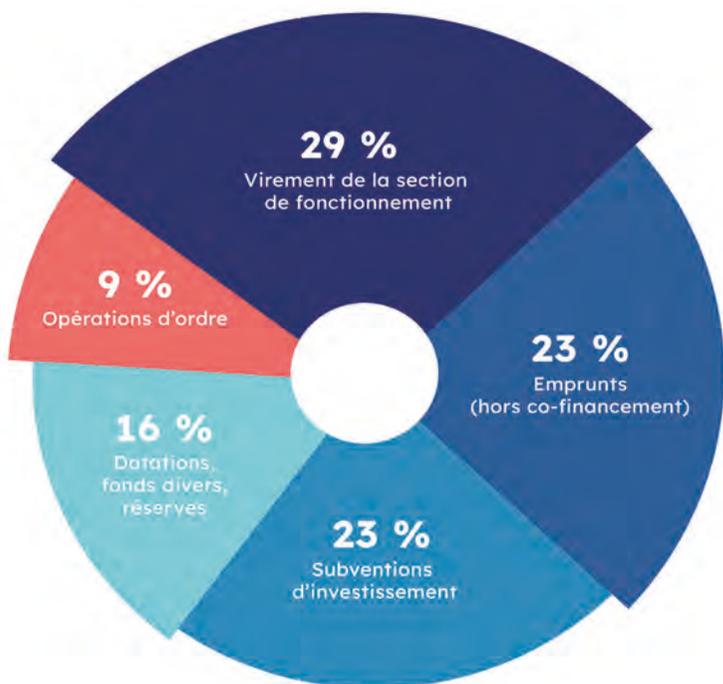


La section de fonctionnement, qui s'élève à **14 221 543,20 euros** comprend les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, charges salariales).

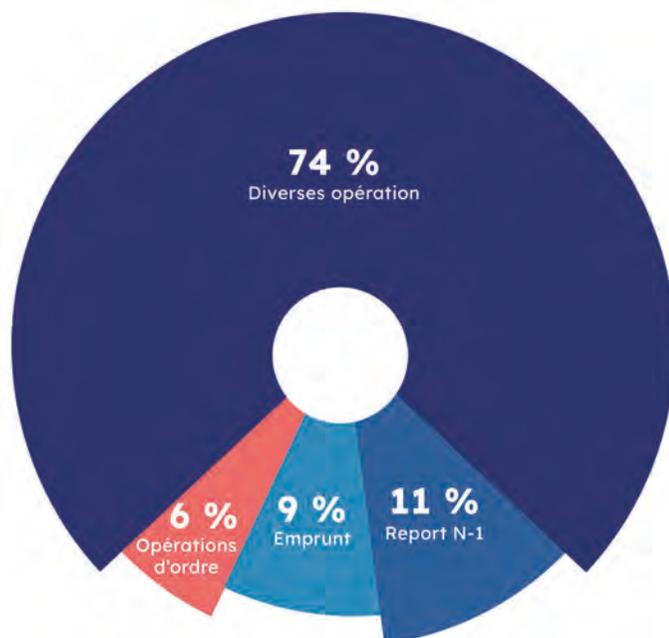


La section d'investissement, qui s'élève à **8 633 224,52 euros**, comprend, en dépenses, les opérations d'équipement et le remboursement du capital de la dette. Les recettes d'investissement regroupent principalement les subventions et une partie de l'excédent de fonctionnement.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Le Plan pluriannuel d'investissement 2020-2026, en constante évolution, prend en compte les investissements courants, les opérations pluriannuelles déjà lancées, les programmes en cours et à venir.

En 2023, l'investissement se poursuivra, avec notamment la dernière tranche des travaux d'aménagement de l'avenue de la Méditerranée, l'aménagement de parkings sur Vias Plage, des travaux d'éclairage public ainsi que les premières études du restaurant scolaire.

# BUDGET

## UNE INFLATION DE MAUVAIS AUGURE

Le contexte économique mondial conduit à une augmentation des tarifs en 2023 pour l'électricité, le gaz, l'eau non-potable ainsi que les matières premières.



### 120 % D'AUGMENTATION DE L'ÉLECTRICITÉ

240 000 € en 2022 contre une estimation de 529 940 € en 2023

**SOIT 289 940 € EN PLUS**



### 300 % D'AUGMENTATION DU GAZ

32 000 € en 2022 contre une estimation de 128 000 € en 2023

**SOIT 96 000 € EN PLUS**



### 18,6 % D'AUGMENTATION DE L'EAU NON POTABLE

par rapport à 2022 soit une augmentation de 2 791,50 € s'ajoutant à un montant total de 15 000 €



### 5 % D'INFLATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Impact majeur sur les charges à caractère général  
Perte des dotations de solidarité rurale (DSR) à hauteur de 82 807 €

**Cette inflation impacte le budget de fonctionnement de la collectivité, à hauteur de 557 058,36 € en 2023.**



### Sandrine MAZARS

Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Jeunesse, Sport et Associations

### Vias Mag : Sandrine Mazars, pouvez-vous nous expliquer l'augmentation des taux d'imposition locaux pour le budget 2023 ?

Cette année, le budget a été construit dans un contexte économique difficile. Comme l'ensemble des collectivités, nous sommes confrontés à une forte augmentation du prix de l'électricité et du gaz, à l'inflation des matières premières et à la perte de la dotation de solidarité rurale, impactant considérablement la section de fonctionnement de l'ordre de 560 000 €. Je tiens aussi à préciser que la Ville n'est pas éligible au bouclier tarifaire.

Toutefois, les élus de la majorité souhaitent poursuivre leurs engagements et mener à terme les projets annoncés : requalification de l'avenue de la Méditerranée, cantine scolaire, Zac Fontlongue...

Ainsi, les taux de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et du Foncier Bâti vont augmenter de 5 %. Une décision difficile à prendre mais nécessaire.

Il faut aussi savoir que la loi des Finances 2023 a maintenu la corrélation entre le taux de Foncier Bâti et le taux de THRS, donc l'augmentation de THRS impacte également dans les mêmes proportions le taux de Foncier Bâti.

Concrètement, pour un Viassois qui possède **un bien dont la valeur locative est de 1 000 €** sur la feuille d'imposition 2023, l'augmentation due à la variation du taux communal de 5 % représentera **la somme de 23 €**.

# PROJETS INSCRITS AU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR 2023

6 296 600 €  
de projets



Requalification de l'avenue de la Méditerranée (phase 3)  
4 500 000 €



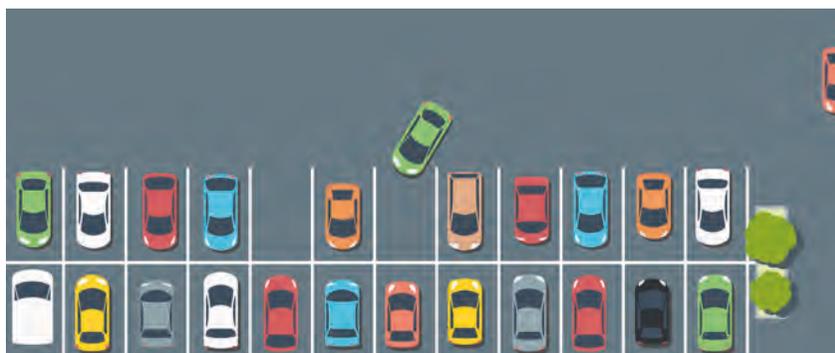
ZAC Fontlongue  
470 000 €



Acquisitions  
441 600 €



Études pour le restaurant scolaire  
250 000 €



Parkings  
390 000 €



Accessibilité des  
bâtiments  
15 000 €



Restauration des tableaux  
de l'Église St Jean-Baptiste  
30 000 €



Éclairage public  
200 000 €



*« Les services techniques contribuent efficacement au bon fonctionnement des infrastructures communales et garantissent un cadre de vie de qualité, propre et agréable pour la population ».*



**Jacques BOLINCHES**  
Adjoint au Maire délégué aux  
Services Techniques

## **PRÉSENTATION**

### **LES SERVICES TECHNIQUES**

Les services techniques sont composés de 23 agents qui travaillent toute l'année sous la direction d'un responsable de service et d'un adjoint. Pendant la saison estivale, ils sont renforcés par cinq saisonniers.

Leur travail consiste à assurer la maintenance, l'aménagement et la gestion du patrimoine communal. Ils entretiennent les bâtiments communaux, que ce soit par des travaux de maçonnerie, de plomberie, d'électricité, de mécanique ou de peinture. Ils sont également en charge de la logistique pour les événements organisés par la Municipalité et les associations locales.

Enfin, ils procèdent à l'entretien des espaces publics de la commune, assurent la propreté des cimetières (sans avoir recours à l'utilisation de produits phytosanitaires), et gèrent les dépôts sauvages sur l'ensemble du territoire communal en collaboration avec les services de la police de l'environnement et de la proximité.



# PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE

## Bientôt les beaux jours, les services s'activent !

Dès février, les agents des services techniques sont à pied d'œuvre pour préparer l'ouverture de la saison.

Les déchets accumulés sur le littoral pendant l'hiver, tels que les troncs d'arbres et les débris de bois, sont retirés. Vient ensuite la cribleuse, suivie d'un nettoyage manuel, pour laisser place à une étendue de sable fin. Cette année, toutes les ganivelles sur la plage de Farinette ont été remplacées.

Près de 80 corbeilles sont installées sur les 6 kilomètres de plages, afin de garantir un environnement propre tout au long de la saison. Les plages seront équipées de tapis spécifiques pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (P.M.R).



D'ici quelques semaines, les 6 postes de secours seront installés le long du littoral et, à l'aube des vacances de Printemps, le balisage des chenaux d'accès réservés aux bateaux, ainsi que la limite de 300 m seront matérialisés en mer avec des bouées, conformément au plan de balisage approuvé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM).

**À noter :** le poste central de Farinette ouvrira dès le vendredi 16 juin et l'ensemble du dispositif sera opérationnel à partir du vendredi 30 juin.

# L'AVENUE DE LA PRÊTE POUR ACCUEILLIR



# MÉDITERRANÉE

LES VACANCIERS !





**Les travaux de la troisième phase de requalification de l'avenue de la Méditerranée, débutés à l'automne 2022, arrivent à leur terme aux prémices des vacances de Printemps.**

Début mai, l'avenue de la Méditerranée sera entièrement accessible depuis le rond-point des 3 plages jusqu'au front de mer par une voie mixte, à sens unique, permettant aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes de circuler en toute sécurité.

Cette reprise totale de la voirie et des espaces piétonniers, se déployant sur une longueur d'environ 150 mètres, en cohérence avec l'existant réalisé lors des phases précédentes de travaux, reprend

exactement les mêmes codes : matières, couleurs, revêtement de sol, mobilier urbain, enseignes et éclairage public.

Ce réaménagement offre une toute nouvelle place publique, composée d'aménagements paysagers végétalisés et d'une fontaine.

Comme annoncé, les travaux se termineront à la fin de mois d'avril et les premiers vacanciers pourront flâner, en toute sécurité, jusqu'au front de mer.



**« Ces investissements, engagés à Vias Plage, étaient une véritable nécessité pour pérenniser l'attractivité de la station balnéaire tout en la modernisant. »**



**Jordan DARTIER**  
Maire de Vias



L'ensemble des commerçants de l'avenue de la Méditerranée bénéficie d'un environnement homogène, esthétique, pratique et qualitatif.



La **Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée**, ainsi que le **Département de l'Hérault** ont soutenu financièrement la réalisation de ce projet d'envergure, en allouant respectivement la somme d'**1,2 million €** pour la Région et de **700 000 €** pour le Département.



Cette 3<sup>ème</sup> phase de réaménagement de l'avenue de la Méditerranée, dont le montant global s'élève à 4 500 000 € comprend le terrassement, l'implantation des massifs, la mise en place des poteaux béton, des candélabres et des conteneurs enterrés, les branchements et dévoiements de réseaux secs et humides ainsi que la création des bordures, les revêtements béton, la pose de résilles métalliques, permettant une uniformisation des façades commerciales le long de l'avenue, l'installation du mobilier urbain, la réalisation des aménagements paysagers et enfin la fontaine lumineuse de 12 jets et de 3 mètres de haut.



# LE JUMELAGE AVEC LORCA ESTÀ FIRMADO !

Le 2 mars dernier, les communes de Vias et de Lorca ont signé le jumelage en présence d'une délégation composée de Jordan Dartier, Maire de Vias, d'élus du Conseil Municipal et de membres de l'association des Amis de Lorca. La signature s'est déroulée lors d'une cérémonie en l'ayuntamiento de Lorca (mairie) en présence de Diego José Mateos Molina, l'Alcalde (Maire) de Lorca, ainsi que de son Conseil Municipal.

Ce jumelage, fondé sur des bases d'amitié solides, permettra de favoriser les échanges culturels et touristiques entre les deux villes.



Dans son discours, en espagnol, le Maire de Vias a souligné les liens étroits tissés entre les deux villes au fil des années, marqués par des échanges et des interactions réguliers entre leurs populations respectives. Il a également rappelé l'importante communauté de Lorquinos établie à Vias depuis trois générations.



***" Este hermanamiento se basa en una gran amistad y en una voluntad sin fallo de descubrir y respetar las tradiciones, la cultura, nuestro alrededor y el modo de vida de cada uno. " - Jordan DARTIER***



Ce jumelage, fondé sur des bases d'amitié solides, permettra de favoriser les échanges culturels et touristiques entre les deux villes.



La délégation de Vias a eu l'opportunité de découvrir les attraits de Lorca lors de sa visite, notamment le couvent Patriarcal de la Virgen de las Huertas, le nouveau Palacio de Congresos y Auditorio, ainsi que le célèbre Castillo de Lorca.

Elle a également été accueillie avec une représentation de danses espagnoles et une passerelle illuminée aux couleurs de la France.



Enfin, la visite de la coopérative Alimer, spécialisée dans les produits maraîchers et agricoles, a permis aux membres de la délégation de mieux appréhender la richesse économique de la région. La délégation de Vias a été enchantée par l'accueil chaleureux et l'hospitalité de la ville de Lorca, ainsi que par les nombreuses rencontres et échanges qui ont renforcé les liens entre les deux villes.

# CULTURE



## GALERIE D'ART ANDRÉ MALRAUX

### Thierry VIGUIER

Exposition du 21 avril au 4 mai 2023

Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h

Artiste peintre, Thierry utilise les techniques de l'acrylique, de l'huile, du pinceau et du couteau. Ses thèmes favoris : les paysages du Languedoc, notamment la mer et la vie portuaire.

### Monique COSSU & Jacques RACHELLO

Exposition du samedi 6 mai au jeudi 18 mai 2023

Tous les jours de 14h à 19h

Les samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Artiste peintre, Monique réalise des peintures figuratives sur la lumière, l'espace, le silence, la transparence ou encore le mouvement. Artiste sculpteur, Jacques travaille la technique du raku, une méthode d'origine japonaise alliant la terre, le feu et l'eau.

### Jessica KADRI FANIGLIULO

Exposition du 19 mai au 1<sup>er</sup> juin 2023

Artiste peintre, Jessica peint l'amour, le partage et la beauté de la création, afin de faire naître une belle émotion dans le cœur de l'observateur.

### Les Associations qui exposent

- De fil en aiguille : du 2 au 8 juin
- L'atelier Viassois : du 9 au 15 juin
- Gaïa : du 16 au 22 juin gaïa
- Comme chez soie : du 23 au 29 juin
- Palettes et couleurs : du 30 juin au 6 juillet

## PROGRAMMATION THÉÂTRALE



### Le Point Virgule

Samedi 15 avril à 21h



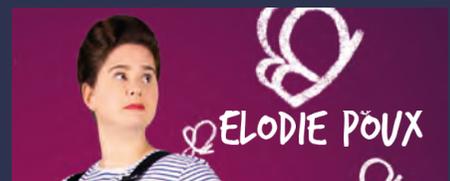
### Frank Michaël

Dimanche 23 avril à 17h



### François Feldman

Vendredi 12 mai à 21h



### Élodie Poux

Samedi 27 mai à 21h

## OFFREZ L'ARDAILLON

Partagez votre goût pour le théâtre en offrant des places de spectacle.

Renseignements :

☎ 06 47 01 89 06

✉ [billetteriespectacle@ville-vias.fr](mailto:billetteriespectacle@ville-vias.fr)

## Payer moins pour rigoler plus !

Un bon plan toute l'année, qui permet de bénéficier d'une réduction de -5€ sur le tarif plein, à partir de 10 places achetées, pour les réservations de groupes.

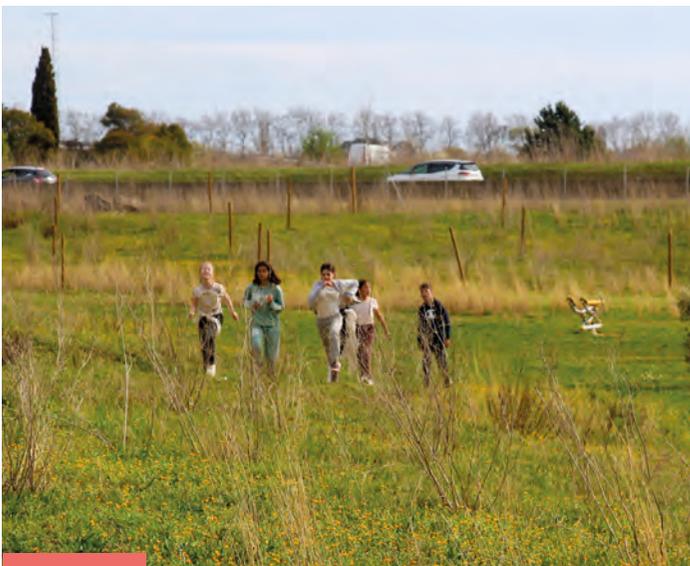
## « VIVEZ BOUGEZ » AVEC LE SERVICE DES SPORTS

Venez participer au « Grand Défi Vivez Bougez » (GDVB) jusqu'au 21 avril 2023 !



À Vias, le service des sports a mis en place ce défi en partenariat avec l'école élémentaire Jean Moulin et le service Jeunesse-Éducation (ALP/ ALSH). L'objectif : promouvoir l'**activité physique** auprès des jeunes (6-11 ans) afin d'augmenter leur pratique sportive quotidienne.

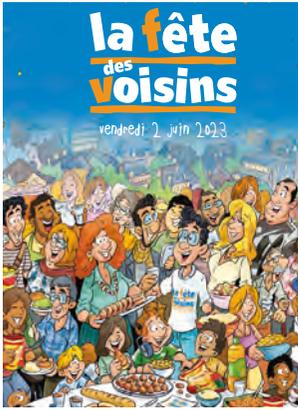
**Vous aussi, comme les petits Viassois, cumulez des cubes d'énergie en pratiquant une activité physique régulière.**



Concrètement, pour relever ce grand défi, il est demandé aux enfants de pratiquer **une activité physique régulière durant 4 semaines** afin de remporter des cubes d'énergie. 1 cube équivaut à 15 minutes d'activité physique modérée ou intense. Toute la famille peut participer et apporter sa contribution ! C'est une manière originale et ludique de faire bouger petits et grands.

# SOCIAL

## LA FÊTE DES VOISINS



La fête des voisins est l'occasion de profiter d'un moment convivial et d'échanges entre voisins de son quartier. Devenue un incontournable de la vie locale à Vias, elle aura lieu cette année **le vendredi 2 juin 2023**.

Autour d'un apéritif ou d'un buffet, les Viassois sont invités à se réunir le temps d'une soirée festive sous le signe de la convivialité. Le Centre Communal d'Action Sociale soutient les volontaires en fournissant des tables et des chaises dans la limite des disponibilités.

**Inscription auprès du CCAS du mardi 9 mai au jeudi 1 juin 2023 inclus :**

☎ 04 67 21 58 33



### FORMULAIRE D'INSCRIPTION À REMETTRE AU CCAS

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ÂGE : .....

NOM DU CONJOINT : .....

PRÉNOM DU CONJOINT : .....

ÂGE DU CONJOINT : .....

ADRESSE : .....

.....

TÉLÉPHONE : .....

EMAIL : .....

NOMBRE D'ENFANTS DU FOYER : .....

ÂGE DES ENFANTS : ...../...../...../...../...../...../...../.....

## ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale s'associe à l'auto-école de Vias pour offrir un atelier gratuit sur la sécurité routière aux personnes âgées de 65 ans et plus.



L'objectif est de sensibiliser les aînés aux dangers de la route et de les informer sur les comportements à risque.

Les personnes intéressées par cette remise à niveau peuvent s'inscrire auprès du CCAS en présentant leur permis de conduire. L'atelier aura lieu le **lundi 15 mai**.

**Places limitées, inscription auprès du CCAS :**

☎ 04 67 21 58 33

✉ [ccas@ville-vias.fr](mailto:ccas@ville-vias.fr)



## MUTUELLE COMMUNALE



Mise en place en 2015 par la commune, la mutuelle communale tient ses permanences **tous les mardis matin**

**de 8h30 à 12h** au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les Viassois peuvent ainsi obtenir des informations et des comparatifs d'assurances pour leur santé, leur habitation, leur automobile ou encore leur prévoyance.

Marie Sanchez-Ruiz, Conseillère Municipale déléguée aux personnes âgées, et Maya Yordanova de CAP SUD Assurance 34 sont là pour accompagner les personnes intéressées dans leur choix en toute impartialité, en fonction de leurs besoins et critères personnels.

**Plus d'informations auprès du CCAS**

☎ 04 67 21 58 33



## BACHELIERS, ÇA VA ÊTRE VOTRE FÊTE !

Vous allez forcément obtenir votre baccalauréat, alors inscrivez-vous d'ores et déjà auprès du secrétariat du Maire, et **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023**, pour participer à la cérémonie officielle organisée en l'honneur des nouveaux bacheliers. Vous recevrez ensuite un courrier mentionnant la date et l'heure de la cérémonie.

Plus une minute à perdre :

✉ [secretariat.maire@ville-vias.fr](mailto:secretariat.maire@ville-vias.fr)  
☎ 04 67 21 87 77 ou 04 67 21 92 92



## E LAS DANÇAS OCCITANAS ?

Vous distinguez votre pied droit de votre pied gauche ? Alors pour danser, s'amuser, se cultiver, venez vous initier aux danses traditionnelles Occitanes avec l'association des FESTA FABOS (les fèves en fête). À Vias, vous pouvez les découvrir **tous les mercredis de 17h30 à 19h30** à la Halle aux Sports Jean-Raynaud.

Renseignements auprès de Gisèle CAMP

✉ [claud-camp@orange.fr](mailto:claud-camp@orange.fr)  
☎ 06 32 35 93 21

## NOUVEAUX VIASSOIS, INSCRIVEZ-VOUS !

Vous venez de vous installer sur la commune ? Nous vous souhaitons la Bienvenue !

A cette occasion, la Municipalité organise une réception en votre honneur, **le samedi 3 juin** dans la matinée et vous propose, après une balade commentée sur le canal du Midi, de vous présenter les services de la Ville et les projets.

Pour vous inscrire, contactez directement le secrétariat du Maire (2 personnes maximum par famille)

✉ 04 67 21 87 77 ou au 04 67 21 92 92  
☎ [secretariat.maire@ville-vias.fr](mailto:secretariat.maire@ville-vias.fr)



## DÉBROUSSAILLAGE : UNE OBLIGATION LÉGALE

**Particuliers :** le débroussaillage est obligatoire autour des constructions situées à moins de 200 m des espaces boisés, landes, maquis et garrigues.



### Professionnels agriculteurs et forestiers :

- Le brûlage de produits agricoles ou forestiers est autorisé toute l'année à plus de 200 m de la zone sensible aux incendies, mais il doit être effectué de manière responsable pour éviter les risques d'incendie et les nuisances pour le voisinage.
  - A l'intérieur ou à moins de 200 m de la zone sensible aux incendies de forêt l'incinération de végétaux est autorisée suivant un calendrier annuel défini.
- Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

**Témoin d'un départ de feu, adoptez les bons réflexes : composez le 18 ou le 112**



## LE BRÛLAGE N'EST PAS UNE OPTION !

Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit toute l'année en raison des risques pour l'environnement (nuisances olfactives, gaz toxiques, particules fines et le risque d'incendie).

Les déchets verts peuvent être évacués en déchèterie, broyés ou transformés en compost. Les contrevenants sont **passibles d'une contravention de 450 €.**

---

## LES PETITES BÊTES T'EMBÊTENT !

Le frelon asiatique, le moustique tigre et la chenille processionnaire sont des espèces envahissantes susceptibles d'être dangereuses.



### • Frelon asiatique

Il se caractérise par une tête orange et noire. Si un nid est repérable, il ne faut pas essayer de le traiter seul et il est important de maintenir une distance d'au moins 5 m pour éviter de se mettre en danger. Sa piqûre peut être dangereuse pour les personnes allergiques. Sur les espaces publics, afin d'adopter les mesures adéquates, il est conseillé de contacter le service proximité : ☎ **04 67 21 21 27**



### • Moustique tigre

Le Moustique tigre, noir avec des rayures blanches, pique durant la journée et sa piqûre peut être douloureuse. Il peut également être porteur de maladies dangereuses pour l'homme. Pour diminuer la prolifération, adoptez les bons réflexes : vider les récipients contenant de l'eau, vérifier le bon écoulement des gouttières, couvrir les réservoirs d'eau.



### • Chenilles processionnaires

À partir du mois de mars, les chenilles processionnaires installées sur les pins quittent leur nid. À leur contact, en raison de leurs poils urticants, elles causent des irritations autant pour l'Homme que pour les animaux. L'échenillage, l'écopiège et le piège à phéromones permettent de lutter contre la prolifération.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

## UN DISPOSITIF D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ÉCOCITOYEN ET GRATUIT

La société Voltalis, en partenariat avec L'Agglomération Hérault Méditerranée, propose aux 24 354 foyers de l'agglomération chauffés au tout électrique, une solution permettant de réduire temporairement la consommation des appareils de chauffage. Il s'agit d'équiper les radiateurs d'un petit boîtier connecté pour réguler le chauffage afin de réaliser des économies d'énergie, de sécuriser leur système électrique et de réduire les émissions de CO2 de 70 %.

Ce dispositif est gratuit, sans frais d'installation ni abonnement. Il permet d'**économiser jusqu'à 15%** par an sans changer son radiateur ni son fournisseur électrique. De plus, une application mobile permet de suivre la consommation et de piloter le chauffage.



Les conseillers Voltalis démarchent actuellement les foyers de la commune afin de leur proposer des rendez-vous pour l'installation de cette solution. L'installation est réalisée par un technicien agréé et dure environ 2h30 pour un logement standard.

### Informations :

☎ 05 04 25 69 96

✉ [agglohm@voltalis.com](mailto:agglohm@voltalis.com)



## PROPRIÉTAIRES, DÉCLAREZ VOS RÉSIDENCES AVANT LE 30 JUIN !

Depuis janvier 2023, **l'ensemble des propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative.** Dorénavant, la déclaration s'effectue uniquement depuis le service en ligne de l'espace sécurisé d'impots.gouv.fr. Il suffit de se connecter à l'espace « particulier » en cliquant sur l'onglet « Gérer mes biens immobiliers ». Afin de faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Besoin d'un accompagnement ? L'Observatoire Fiscal de la CAHM le plus proche vous accueille sur rendez-vous.

**Bureau d'Agde : ☎ 04 67 94 63 89**

**Bureau de Saint Thibéry : ☎ 04 34 53 70 33 ou 34**

Pour en savoir plus sur les modalités déclaratives rendez-vous directement sur **[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)** ou sur le site de la Ville sur **[www.vias-mediterranee.fr](http://www.vias-mediterranee.fr)**

## PROPRIÉTAIRE DE CHIENS, SOYEZ RESPONSABLES !

Chaque propriétaire est tenu de veiller à ce que son animal ne salisse pas les espaces publics et naturels sur l'ensemble du territoire.

Les maîtres doivent disposer des moyens nécessaires pour ramasser les déjections de leur animal. Si cela n'est pas respecté, **les contrevenants sont passibles d'une amende allant de 35 € à 450 €.**

**De 35 à 450 €**

**ÇA FAIT CHER  
LA COMMISSION**

**STOP AUX  
INCIVILITÉS !**

**Vias**

# RECETTE

Pour ce numéro, le restaurant **LA REMISE À CHRISTIAN**, place du 14 juillet, nous fait découvrir sa recette du **CARPACCIO DE SAINT-JACQUES** au citron vert et gingembre. Christian VOLFIN, Maître restaurateur, vous propose une entrée facile et de saison. Épatez vos convives !

## INGRÉDIENTS (par personne)

3 noix de S<sup>t</sup> Jacques avec Corail  
2 à 3 tomates cerises allongées  
1 citron vert  
Huile d'olive  
Gingembre frais  
Sel et poivre



## RECETTE (pour une assiette)

Faire de très fines tranches de S<sup>t</sup> Jacques et disposez-les en commençant par le milieu. Détailler le corail en fines tranches et le disposer sur le pourtour de l'assiette. Arroser d'un filet d'huile d'olive les S<sup>t</sup> Jacques. Râper un peu de gingembre sur l'assiette. Tailler de fins quartiers de citron vert, les disposer. Partager les tomates cerises, les placer. Arroser d'un filet de jus de citron vert. Assaisonner de fleur de sel et poivre. Parsemer de la ciboulette émincée très fin (selon le goût).

BON APPÉTIT !

# PATRIMOINE

## LES SAINTS DE GLACE

Les 5 "cavaliers" sont souvent confondus avec les saints de glace, qui sont traditionnellement célébrés chaque année les 11, 12 et 13 mai en l'honneur de Saint Mamert, Saint Pancrace et Saint Servais. Les agriculteurs les implorent pour éviter le gel. Une fois cette période passée, le risque de gelée n'est plus à craindre.

En Occitan, on dit "**Sant Mamért, Sant Servais, Sant Pançraça, vaquí los sants de glaça !**", mais

ces trois saints sont plus redoutés au nord de la Loire, car dans le Sud, on utilise déjà de la crème solaire plutôt que de la pommade anti-engelures !

Jusqu'à la mi-mai, il est de mise de rester prudent, la lune rousse\* n'étant pas loin. Aussi, dès le 14 mai, un autre proverbe nous exhorte à la prudence et à la patience : "Mentre que lo mes de Mai, n'es pas al vint-e-cinc, l'ivern es pas còi" (Tant que le mois de mai n'est pas au 25, l'hiver n'est pas cuit).

\*On parle de lune rousse, au début du printemps, lorsque la présence de la Lune dans le ciel nocturne présage des gelées qui vont faire roussir les jeunes pousses.



# État Civil



## \_Naissances

Le 22/12/2022 – MAHAMDI Qassim, né(e) à Béziers  
Le 17/01/2023 – REQUENA Gaspard, né(e) à Béziers  
Le 22/01/2023 – PASULA Louisa, né(e) à Béziers  
Le 25/01/2023 – ROCAMORA Victoire, né(e) à Béziers  
Le 31/01/2023 – MOHMOH Aliyah, né(e) à Béziers  
Le 03/02/2023 – MOÏSE Ylyana, né(e) à Béziers  
Le 12/02/2023 – FRANCANO Iris, né(e) à Béziers  
Le 16/02/2023 – SCARAMOZZINO Luino, né(e) à Béziers



## \_Mariages

Le 21/01/2023  
Gery TRIBOUT et Konan KOUAME

Le 25/02/2023  
Gérald PRODORUTTI et  
Aline FERNANDEZ



## \_Décès

Le 09/10/2022, Geneviève BARBOTIN, veuve HELARY, 90 ans  
Le 14/12/2022, Daniel BURAH, 93 ans  
Le 15/12/2022, Jean PARDON, 73 ans  
Le 16/12/2022, Marcel CARMONA, 71 ans  
Le 19/12/2022, Karine DEUR, 52 ans  
Le 27/12/2022, Josèphe SOUQUES, veuve GARRIGUES, 89 ans  
Le 30/12/2022, Liliane HUSSON, épouse MOUROUX, 83 ans  
Le 03/01/2023, Charles DELFAU, 97 ans  
Le 04/01/2023, Nadia GORLIEZ, 54 ans  
Le 05/01/2023, Charles BRÉGAND, 85 ans  
Le 06/01/2023, Guy DELATRE, 86 ans  
Le 06/01/2023, Daniel AFTERMANN, 50 ans  
Le 15/01/2023, Rosemarie LORENT, épouse DEBACKER, 79 ans  
Le 18/01/2023, Alain BOIRA, 65 ans  
Le 20/01/2023, Louise VOYER, veuve GINOD, 93 ans  
Le 23/01/2023, Joseph NIGRY, 85 ans

Le 24/01/2023, Driss DABACHI, 90 ans  
Le 26/01/2023, Renée SIKORSKI, veuve FERRANDO, 92 ans  
Le 31/01/2023, Mario PERALDI, 90 ans  
Le 10/02/2023, Lucette DI MARTINO, 96 ans  
Le 14/02/2023, Michel MANIEN, 77 ans  
Le 19/02/2023, Marie PALAU, veuve CABANEL, 98 ans  
Le 21/02/2023, Julia MOCRETTE, divorcée CEBRIAN, 98 ans  
Le 05/03/2023, Alain BARRIOS, 76 ans  
Le 10/03/2023, Christian VANTI, 70 ans  
Le 11/03/2023, Rizieri MARZONA, 93 ans  
Le 13/03/2023, Antoinette CERDAN, veuve RUIZ, 95 ans  
Le 14/03/2023, Meryem EZZARAOUI, veuve ASAÏDI, 76 ans

## Roger Marzona, un homme aux 1000 vies : Hommage à un passionné des maquettes et aventurier dans l'âme

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Roger Marzona. Né le 26 décembre 1930 à Argenteuil, c'était un homme passionné, un aventurier dans l'âme, qui a consacré sa vie à sa famille, son métier et sa passion des maquettes.

À l'âge de 17 ans, il a fait son service militaire à Hourtin chez les marins, où il a servi avec courage et détermination. Il a ensuite parcouru le monde avec sa femme Yvette et sa fille Danny, travaillant pendant près de 40 ans. En 1979, la famille s'est installée au Niger, où Roger était responsable du parc d'engins Caterpillar.

La passion de Roger était les maquettes qu'il a réalisées pendant plus de 60 ans. Dans son garage, à Vias, transformé en atelier, il a consacré de nombreuses heures à la création de magnifiques maquettes de bâtiments et de paysages. Nous lui devons les plus prestigieuses maquettes de la ville de Vias comme « Les ouvrages du Libron », « L'avenue de la Méditerranée », ou encore la « Halle des Sports »

Roger était un travailleur généreux, au grand cœur et à la vie bien remplie d'aventures. Il a reçu de nombreuses médailles d'honneur pour son travail dans les villes où il a travaillé et a été félicité par des personnalités comme le Président Nicolas Sarkozy.

Roger était un homme remarquable, admiré pour son ingéniosité par tous ceux qui l'ont connu. Il manquera beaucoup à sa famille, ses amis et à tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Nous sommes honorés d'avoir pu connaître un homme aussi passionné et talentueux que Roger Marzona. Adieu compagnon !



# AGENDA

**Vendredi 7 avril – 21h**  
**Théâtre de l'Ardaillon**  
Daniel Auteuil



**Samedi 15 avril – 21h**  
**Théâtre de l'Ardaillon**  
Le Point-Virgule

**Dimanche 23 avril – 17h**  
**Théâtre de l'Ardaillon**  
Frank Michaël

A promotional poster for the Ardaillon Theatre. On the left, the text reads: 'ARDAILLON THÉÂTRE', 'RÉSERVEZ VOS PLACES', 'THÉÂTRE DE L'ARDAILLON', '41, avenue de Béziers, Vias', '06 47 01 89 06', 'billetteriespectacle@ville-vias.fr', and '+ Points de vente habituels'. On the right, a photo of Frank Michaël is shown with the text: 'FRANK MICHAËL EN TOURNÉE', 'Dimanche 23 avril - 17H00'.

**Dimanche 30 avril – 9h**  
**Parvis de la Mairie**  
Cérémonie commémorative du souvenir des victimes et héros de la déportation

**Lundi 8 mai – 9h45**  
**Parvis de la Mairie**  
Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

**Vendredi 12 mai - 21h**  
**Théâtre de l'Ardaillon**  
François Feldman

**Samedi 27 mai - 21h**  
**Théâtre de l'Ardaillon**  
Élodie Poux

**Samedi 3 juin**  
**Voir page 27**  
Accueil des nouveaux viassois

**Mardi 6 juin – 18h**  
**Théâtre de l'Ardaillon**  
Spectacle des écoles

**Cérémonie du 18 juin – 9h**  
**Parvis de la Mairie**  
Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940



**Mercredi 21 juin – 21h**  
**Place du 14 juillet**  
Fête de la Musique

**Mercredi 28 juin - 18h**  
**Théâtre de l'Ardaillon**  
Gala de l'école de musique Municipale

# MARCHÉS

Marché du mercredi à Vias centre

**Ouverture : mercredi 12 avril 2023**

**Fermeture : mercredi 20 septembre 2023**

Marché nocturne à Vias centre

**Ouverture : mardi 4 juillet 2023**

**Fermeture : mardi 29 août 2023**



Grand marché estival à Vias centre

**Ouverture : samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023**

**Fermeture : samedi 2 septembre 2023**

Marché des producteurs le lundi à Vias plage

**Ouverture : lundi 12 juin 2023**

**Fermeture : lundi 11 septembre 2023**

## L'AGENDA DES ASSOCIATIONS

**Lundi 10 avril de 10h à 13h**

Festivités de Pâques

Comité des Fêtes de Vias

Place des Arènes

**Jeudi 13 avril à 9h**

Congrès Départemental de la FNACA

Théâtre de l'Ardaillon

**Vendredi 14 avril à 18h**

Conférence « La Révolte des Vignerons »

Association Pavid'Oc

Halle des Sports Jean Raynaud

**Samedi 15 avril à 13h**

Tournoi de badminton

Association Les Volants Viassois

Gymnase Victor Bernado

**Dimanche 23 avril à 8h15**

1<sup>er</sup> Championnat Régional de Gymnastique

Rythmique FSCF d'Occitanie

Gymnase Victor Bernado

**Dimanche 30 avril à 12h**

La féboulade de Pavid'Oc

Pavid'Oc en partenariat avec le Comité des Fêtes de Vias

Halle des Sports Jean Raynaud

**Dimanche 30 avril à 14h**

Loto de l'Association FCOV

Gymnase Victor Bernado

**Dimanche 28 mai à 8h30**

San Colomban

Association Vias Beach Biker

Gymnase Victor Bernado et parking des écoles

**Samedi 10 juin à 13h**

Tournoi de badminton

Association Les Volants Viassois

Gymnase Victor Bernado

**Samedi 24 juin de de 16h à minuit**

Vide grenier

Comité des Fêtes

Parking des Écoles

**Dimanche 25 juin de 9h à 18h**

Assemblée générale

Association Les Amis de Lorca

Halle des Sports Jean Raynaud

**Vendredi 30 juin de 19h à minuit**

Soirée Mousse

Comité des Fêtes

Place du 14 Juillet

# Tribunes politiques

## UNION VIASSOISE

Il est temps de faire le point sur les investissements engagés pour l'avenir de notre ville. Malgré le contexte économique difficile, nous n'avons pas baissé les bras et oeuvrons au quotidien pour maintenir notre cap.

Le vote du budget 2023, s'est avéré être un défi de taille dans le contexte actuel national de crise énergétique. Nous avons dû augmenter les impôts locaux de 5% pour compenser une partie du coût de l'énergie. Nous devons cependant continuer nos investissements à un rythme constant afin de poursuivre nos projets phares.

Parmi ces projets, la requalification de l'avenue de la Méditerranée a été une priorité absolue pour renforcer l'attractivité touristique, économique et démographique de notre ville. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour respecter les délais, et le chantier sera terminé au plus tard le 28 avril. **Engagement pris, engagement tenu !**

Nous ne nous arrêtons pas là. Nous avons sélectionné l'architecte pour la construction de la future cantine scolaire, qui sera située dans l'enceinte de l'école Geneviève de Gaulle. Nous cherchons activement des co-financements de l'État, de la Région et du Département pour mener à bien cette construction dont la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre est prévue en janvier 2024 pour une livraison à la rentrée scolaire 2025.

Par ailleurs, nous avons récemment lancé un nouveau marché pour l'éclairage public, notamment pour la Côte Ouest qui sera exclusivement alimentée par des lampadaires solaires. Cette initiative permettra d'améliorer la sécurité de ce quartier.

Enfin, concernant la ZAC Fontlongue, la commercialisation des deux premières tranches a été un véritable succès. Cette ZAC accueillera deux équipements publics, construits en partenariat avec l'aménageur : une crèche, dont le permis de construire sera délivré dans les prochaines semaines pour une livraison prévue en 2024, et une Maison de Santé, véritable plus-value, dont la livraison est programmée en 2025.

Vous le constatez, nous continuons à œuvrer sans relâche pour vous offrir un agréable cadre de vie : **c'est cela notre priorité !**

**Le Maire et la Majorité Municipale**

## VIAS PLURIEL

À peine avons-nous souhaité les vœux pour 2023 que les coups durs s'enchaînaient : inflation galopante, recul de l'âge de départ à la retraite, sans compter la sécheresse qui pointe déjà son nez dans de nombreux départements au mois de mars : un bien triste et inquiétant record !

Record qui a amené de nombreuses villes à revoir leur plan d'urbanisme à la baisse. Un député va même proposer une loi qui donnera aux maires « le pouvoir d'autoriser ou d'interdire de nouvelles constructions si celles-ci présentent un risque pour l'équilibre des ressources en eau. »

Mais chez nous, pas de réflexion particulière, les plus de 750 logements prévus (près de 350 disséminés dans le village et 403 sur la ZAC de Font Longue) seront maintenus, et probablement d'autres viendront s'ajouter à la liste.

Des constructions qui, soit disant, ne devaient pas pomper sur la nappe astienne, de plus en plus vulnérable.

Une folie bâtisseuse, sans état d'âme pour celui qui les autorise et sans âme non plus ; derrière ces constructions débridées qui sortent de terre ici et là, il n'y a aucun projet urbanistique pour notre territoire communal.

Chacun y va de sa patte et le village devient « moche » : on entasse des constructions sans les intégrer dans une vision harmonieuse, compatible avec l'existant et son histoire. Pour preuve, la passerelle du pont de Bessan que la plupart d'entre nous pense provisoire, nouvelle verve à l'entrée du village...

Quand commencera-t-on à envisager le problème de l'urbanisation sous un angle humain, écologique et esthétique ? Mais pour cela, il faut aimer son village !

**Elisabeth Cerneau & Yvon Martin**

## VIAS NATURELLEMENT

Dans le contexte socio-économique actuel, Vias Naturellement reste vigilant sur les orientations prises par la majorité municipale et en tient informé les Viassois.

Une nouvelle fois, après 2021, les impôts fonciers vont être augmentés. Malgré toutes les difficultés le que la plupart d'entre nous subissent, le choix de maintenir certains investissements non essentiels, ni urgents ont pourtant été maintenus. Nous dénonçons cet état de fait !

Lors du Conseil Municipal de janvier, les modalités d'attribution du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ont été modifiées. Cette prime, à destination de tous les agents municipaux, a pour vocation de récompenser leur engagement professionnel et leur manière de servir.

Cette année, seulement un quart des agents y accéderont.

Vias Naturellement est conscient que la gestion de cette prime est délicate et espère que la majorité en prend également toute la mesure.

La considérer comme « un levier de management » n'est pas suffisant et nécessite une réflexion approfondie pour garantir l'équité.

Mal comprise, elle pourrait s'avérer contre-productive en entraînant sentiment d'injustice, démobilitation et perte de cohésion des équipes.

« Bien vivre à Vias » n'est pas seulement un enjeu pour les administrés, il l'est également pour tous les agents au service de notre collectivité.



successeur de



SAS ACA-BAT  
M. DUBOIS Franc  
4 rue de la Source  
34450 VIAS

Tél. 04 48 17 19 43  
Port. 06 21 77 24 51  
Mail : [contact@aca-bat.fr](mailto:contact@aca-bat.fr)  
Site : [aca-bat.fr](http://aca-bat.fr)

Afin de paraître dans le prochain numéro,  
contactez notre chargé de mission



Clément TITAUT

06 84 53 13 71

[contact@bucerep.com](mailto:contact@bucerep.com)

# ARDAILLON

THÉÂTRE



**DANIEL AUTEUIL**  
**EN CONCERT**  
**07.04.23**  
21h00

**LE POINT VIRGULE**  
FAIT SA  
**TOURNÉE**  
COORDINATION ARTISTIQUE ANTOINETTE COLIN  
**15.04.23**  
21h00  
DÉCOUVREZ  
**3 HUMORISTES**  
**3 UNIVERS**



**FRANK**  
**MICHAEL**  
**23.04.23**  
17h00

**François Feldman**  
**12.05.23**  
21h00  




**ÉLODIE POUX**  
**27.05.23**  
21h00  
  


**Réservations**  

---

[billetteriespectacle@ville-vias.fr](mailto:billetteriespectacle@ville-vias.fr)  
**Tél. : 06 47 61 89 06**



# DISTRI CLUB MEDICAL



## Vente et location de Matériel Médical



**LIVRAISON GRATUITE !**

**HORAIRES**

**Du lundi au vendredi :  
9h - 12h30 / 14h - 18h30**

**MAINTIEN À DOMICILE | INCONTINENCE | FAUTEUILS ROULANTS, ...**

1, rue Pierre Lattes – Route de Rochelongue  
34300 AGDE – HÉRAULT  
Tél. : 04 67 77 39 22 - [contact@dcm34.com](mailto:contact@dcm34.com)

# MENUISERIE LAURENT CARRION

Fabricant - Installateur



Journée et Soirée Découverte Nouvelle Pergola  
Vendredi 21 Avril 10-22h

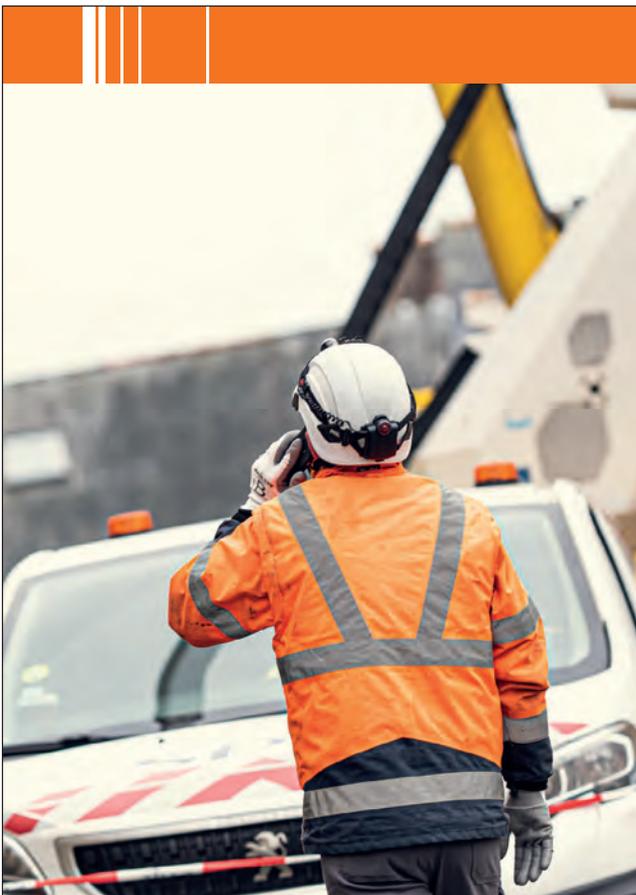
PERGOLA - VERANDA - MENUISERIES - VOIETS - PORTES & PORTAILS - DOMOTIQUE

## SHOWROOM DE 300 M2

STORES - RIDEAU DE VERRE - MOUSTIQUAIRE - GARDE CORPS - CLOTURE - EXTENSIONS

ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS  
☎04.67.217.760 🌐 [menuiserie-carrion.fr](http://menuiserie-carrion.fr)

## SOGETRALEC



# SOGETRALEC

Route de Lespignan  
Domaine de Poussan Le Haut  
34500 BEZIERS

T +33 (0)4 67 49 88 99

E [contact@sogetralec.fr](mailto:contact@sogetralec.fr)

Nos énergies pour vos réseaux